



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TOM : Nouvelle-Calédonie

Question écrite n° 12402

Texte de la question

M. Alain Tourret attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des boats people chinois. En effet, depuis décembre dernier, 110 réfugiés chinois sont regroupés à Tontouta, au nord de Nouméa, dans une situation très préoccupante. Parqués dans une gendarmerie désaffectée, ces réfugiés sont privés des visites de médecins du monde et du collectif humanitaire local. Face à cette détresse, il lui demande quelles sont les solutions envisagées.

Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, les 110 boat-people chinois qui étaient arrivés à la fin de l'année 1997 à Nouméa ont été maintenus provisoirement sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie. Leur situation relève donc de la compétence du haut-commissaire à qui il appartient de prendre toutes mesures les concernant.

Données clés

Auteur : [M. Alain Tourret](#)

Circonscription : Calvados (6^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12402

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 1998, page 1716

Réponse publiée le : 15 juin 1998, page 3243